

Domaine Public

1 7 5 4

Edition PDF
du 5 novembre 2007

Les articles mis en ligne
entre le 31 octobre et
le 4 novembre 2007

**Analyses,
commentaires
et informations sur
l'actualité suisse.**

Un point de vue
réformiste en
toute indépendance
depuis 1963,
désormais interactif
et en continu sur
domainepublic.ch

Dans ce numéro

Pour une élection du Conseil fédéral ni quiète, ni coite

Pas de relâche d'ici le 12 décembre (André Gavillet)

Arithmétique politique

Les résultats des élections fédérales influencent
la composition de tous les organes importants du
pays, du Tribunal fédéral aux conseils d'administration
des entreprises publiques (Alex Dépraz)

Le tsunami UDC: une réplique du séisme du 6 décembre 1992?

Quand la gauche est elle-même atteinte
du virus de l'exclusion (invité: Luc Vodoz)

Vie chère: les grands principes au vestiaire

Avec l'interdiction des importations parallèles et
l'application unilatérale de «*Cassis de Dijon*», le
gouvernement met les grands principes
à toutes les sauces (Albert Tille)

Une autre manière de prendre le pouls de l'opinion

Un sondage délibératif sur l'avenir de l'Europe montre
l'importance de l'information et du débat
(Jean-Daniel Delley)

Compensations écologiques du CO2: le règne des magiciens

Comment distinguer les bons et les mauvais projets
(invité: Chaïm Nissim)

Terrains vagues

Un nouveau livre de Jérôme Meizoz

Pour une élection du Conseil fédéral ni quiète, ni coite

Pas de relâche d'ici le 12 décembre

André Gavillet (4 novembre 2007)

Il y a encore dans l'album de famille de Pascal Couchepin quelques pages blanches. Dommage de les laisser vierges! Car de sa première présidence de la Confédération ont été tirées quelques très belles photos. Par exemple cette audience privée accordée par le pape Jean-Paul II. Peut-être en 2008 le verra-t-on à Pékin à la tribune des chefs d'Etat, lors de l'ouverture des Jeux olympiques d'été. A-t-il déjà pris le thé avec la reine d'Angleterre? Bref, il a annoncé à son parti qu'il quitterait le Conseil fédéral après sa seconde présidence. Le contrat sera donc de durée limitée, le temps de compléter son album. Et l'on sait déjà que l'Assemblée fédérale, à qui le peuple a confié la haute mission d'élire le gouvernement, acceptera de se faire dicter l'agenda.

Les desiderata de Pascal Couchepin arrangent beaucoup d'intérêts et d'arrière-pensées. D'où ce paradoxe: des élections jugées comme particulièrement tendues et, en fin de course, la réélection des sept sortants. L'UDC tient d'abord à assurer l'élection de Christoph Blocher, au Conseil fédéral et à la vice-présidence. Le PDC est en attente de récupérer son deuxième siège, mais ne souhaite pas une attaque immédiate et frontale. Le PS préfère, comme perdant, ne

pas se faire trop remarquer. Ils ont donc un programme commun: l'album Couchepin.

Il est dès lors irrévérencieux de considérer les ministres sortants comme des candidats et, à ce titre, de leur poser des questions sur leur programme, à eux personnellement et au parti qu'ils représentent. Ce refus d'examen est une manière de sauvegarder la concordance, croit-on.

On feint de se persuader que les sept seront capables de surmonter leurs divergences, alors que les programmes affichés ont révélé des incompatibilités évidentes, alors que les discordances au sein du Conseil fédéral étaient assez bruyantes pour être perçues malgré le secret des délibérations. On se comporte comme si on devait respecter une règle constitutionnelle pourtant écrite nulle part: le Conseil fédéral se composerait de représentants des partis proportionnellement à leur force électorale. La présidente du groupe socialiste, appliquant ce principe, n'a cessé de répéter, semant la confusion: *«les socialistes ne contestent pas les deux sièges de l'UDC»!*

Pourtant Urs Schwaller, président du groupe parlementaire PDC, a pris l'initiative de définir quelques

thèmes fondamentaux qui doivent servir de repères pour que les partis mènent une politique concordante minimale. Il a retenu entre autres la confirmation des accords bilatéraux avec l'Union européenne, notamment la libre circulation des personnes. Et aussi le financement de nos assurances sociales, y compris l'AI qui a besoin de ressources accrues. On attend la réaction des partis qui pour l'instant ne montrent aucun empressement à cette confrontation et qui ne semblent pas souhaiter cette épreuve de vérité. Il a fallu, lors de la première réunion du groupe socialiste, une longue délibération pour que soit décidée l'ouverture d'une discussion avec les autres partis.

Christoph Blocher, au lendemain des élections, se refusait à commenter publiquement les résultats. *«Il y a, a-t-il dit, un temps pour parler et un temps pour se taire»*. Tant que le Conseil fédéral n'est pas réélu, il a choisi le silence non triomphal. Mais une fois ce cap franchi...

Qui veut faire quoi avec qui? Question simple à poser à ceux qui prétendent gouverner. A poser avant les choix, l'élection du Conseil fédéral ne devant être ni quiète, ni coite.

Arithmétique politique

Les résultats des élections fédérales influencent la composition de tous les organes importants du pays, du Tribunal fédéral aux conseils d'administration des entreprises publiques

Alex Dépraz (1er novembre 2007)

Lorsqu'un démocrate succède à un républicain à la Maison Blanche, tous les postes stratégiques de l'administration américaine changent de main quasiment du jour au lendemain. En Suisse, la mue est plus lente. Mais, le gain de sièges parlementaires ne permet pas seulement d'élire les membres du Conseil fédéral et de trouver des majorités pour voter lois et budgets. La représentation arithmétique des partis a court pour toutes les nominations importantes.

La règle s'applique d'abord pour les autres élections de la compétence des Chambres fédérales. La bataille autour du poste du «8ème conseiller fédéral», qui sera désigné à la tête de la Chancellerie le même jour que l'élection du Conseil fédéral, en témoigne. Ce même

mercredi de décembre, les nouveaux parlementaires éliront plusieurs juges au Tribunal fédéral. Il y aura rééquilibrage: compte tenu de sa défaite du 21 octobre, le PS, déjà légèrement surreprésenté, pourrait perdre de 2 à 3 sièges au fil des futures nominations au Tribunal fédéral. Dans les très nombreuses nominations du Conseil fédéral, au sein de l'administration centralisée, dans les entreprises publiques ou encore dans les institutions dépendant étroitement de la Confédération, la couleur politique est aussi appelée à jouer un rôle. Enfin, le résultat d'élections fédérales n'est pas sans influence sur les négociations de répartition au niveau cantonal. Ainsi, dans les cantons de Vaud et de Genève, l'UDC et les verts seront désormais en position de force pour obtenir un juge cantonal

ou un mandat d'administrateur dans une entreprise publique pour lequel ils seraient en concurrence avec d'autres partis.

Qui dit postes à pourvoir dit candidats pour les assumer. Les partis qui ont le vent en poupe devraient logiquement attirer des personnes, mues par plus ou moins d'opportunisme, qui visent les futures fonctions à repourvoir. Est-ce qu'un parti organisé et hiérarchisé comme l'est l'UDC parviendra à garder le contrôle sur ceux qui sans être des représentants ont bénéficié des résultats de l'UDC pour accéder à ces postes? Est-ce que cette participation accrue à l'exercice d'un pouvoir moins visible va au contraire favoriser l'ouverture au sein du parti? Il est encore trop tôt pour le dire.

Le tsunami UDC: une réplique du séisme du 6 décembre 1992? *Quand la gauche est elle-même atteinte du virus de l'exclusion*

Invité: Luc Vodoz (4 novembre 2007)

Les commentaires et propositions politiques parus ces derniers mois dans les médias – DP compris – ont le plus souvent été étonnamment paradoxaux: concluant inlassablement à la nécessité d'expulser le mouton noir du Conseil fédéral, et reproduisant

par là-même la mécanique menant de la peur de l'autre au réflexe de son exclusion – mécanique contre laquelle justement l'on prétendait s'insurger. Manifestation d'une sorte de nouvel hygiénisme institutionnel, l'obligation d'allégeance à la vision

politique majoritaire transparaît dans une stricte intolérance au crime de lèse-collégialité.

Au soir du 21 octobre, la vague UDC et le reflux socialiste n'ont guère suscité de remise en question de la stratégie prônée:

nombre de commentateurs sont restés focalisés sur l'éviction du gouvernement de la mascotte UDC – comme si par magie cela allait dissoudre les coalitions qui contribuent à ses objectifs néolibéraux. Et l'analyse n'a guère dépassé les constats de la pauvreté des débats préélectorales, de l'apport de l'agitation médiatique antiblochérienne au succès de l'UDC, ou encore des disproportions des budgets des campagnes partisanes.

Dans ce contexte, la progression des Verts peut être interprétée de diverses manières. Mais se contenter (se consoler) d'une explication très générale en termes de recomposition de la gauche reste insuffisant. Et c'est une hypothèse plus pointue que l'on pourrait avancer: le statut différent de la question européenne au sein des diverses forces de gauche expliquerait, au moins partiellement, l'évolution contrastée des résultats respectifs des Roses et des Verts.

L'exploitation de l'eurosepticisme

Petit retour en arrière: l'apparente belle unanimité antiblochérienne de l'élite médiatique et politique – UDC non comprise – n'est pas sans rappeler l'ambiance de «chasse aux sorcières» qui régnait en Suisse romande au début des années 1990; alors que le débat sur l'adhésion à l'EEE battait son plein, et qu'une très large majorité des acteurs politiques comme de la presse affichait un

dédain sans appel à l'égard de toute position eurosceptique. Au sein des forces de gauche, seuls les Verts faisaient état de divisions internes sur la question européenne. Or c'est précisément à cette époque que, tout comme les Verts, l'UDC a entamé une croissance ininterrompue.

Cet automne, c'est bien sûr en dépit et non en raison des prévisibles conséquences sociales des politiques prônées par l'UDC que celle-ci est parvenue à mobiliser l'électorat en sa faveur. Mais on peut postuler que ce ne sont pas seulement les thèmes xénophobes et sécuritaires qui ont servi de paravent pour masquer une stratégie de démantèlement de l'Etat: l'exploitation du plus légitime et nuancé des euroscepticismes – celui qui privilégie la voie bilatérale sans pour autant viser d'emblée la pleine adhésion – a sans doute aussi bénéficié à l'UDC. Comme aux Verts, dont la position relativement mitigée à l'égard de l'UE les a préservés d'une démobilitation de leurs sympathisants euroréticents.

Briser l'eurotabou

Chacun sait les Suisses très attachés à leur système politique, et en particulier à leurs droits démocratiques exceptionnellement étendus. La méfiance à l'égard de Bruxelles relève sans aucun doute d'un mélange de préoccupations, où la crainte de perdre des privilèges économiques joue certainement un rôle majeur –

bien davantage que la pure xénophobie à connotation raciste que l'on a tant prêtée aux eurosceptiques. Mais surtout, le débat sur les coûts politiques d'une pleine et inconditionnelle intégration à l'UE n'a jamais été véritablement mené sur la place publique helvétique. Ce qui hélas laisse libre cours aux plus excessives suspicions de compromissions entre centre et gauche de l'échiquier politique, médias, ainsi qu'intérêts économiques et financiers.

S'il est pertinent de faire l'hypothèse qu'une certaine arrogance politico-institutionnelle et médiatique en matière de politique européenne a progressivement amené des électeurs socialistes, démocrates-chrétiens et libéraux-radicaux à se sentir exclus au point de les rejeter à l'UDC, la réponse politique passe alors par une remise en question du fondamentalisme de centre gauche sur l'Europe comme solution à tous les problèmes. Avec l'acceptation d'une diversité d'options sur la question et l'ouverture de débats véritablement créatifs, réservant notamment une place centrale aux défis liés à l'avenir des institutions démocratiques suisses. De cette manière, l'Europe peut cesser de bénéficier à l'UDC (et dans une moindre mesure aux Verts) comme polarisateur politique principal. Et l'on pourrait revoir au premier plan la question sociale et le rôle de l'Etat, sur lesquels l'UDC est bien moins en phase avec l'opinion.

Vie chère: les grands principes au vestiaire

Avec l'interdiction des importations parallèles et l'application unilatérale de «Cassis de Dijon», le gouvernement met les grands principes à toutes les sauces

Albert Tille (3 novembre 2007)

Après la fièvre électorale, les dossiers ressortent du réfrigérateur. Christoph Blocher propose de revenir en arrière sur la libéralisation partielle des importations parallèles décidée par le parlement en faveur des agriculteurs (DP 1730). De son côté, Doris Leuthard obtient le feu vert gouvernemental dans sa croisade contre la vie chère avec l'introduction du principe «Cassis de Dijon» (DP 1713). Dans les deux cas, toutes les boussoles idéologiques et partisans s'affolent.

En juin passé le parlement acceptait, dans la loi sur l'agriculture, d'autoriser les importations parallèles pour abaisser les prix des produits nécessaires à l'exploitation agricole. Le ministre de la justice propose de priver les paysans de leur petite victoire. Cette libéralisation explicitement prévue dans la loi sur l'agriculture serait annulée par une ordonnance très restrictive de la loi sur les brevets qui vient d'être révisée. Les élections sont passées. Les paysans ont bien voté. On peut dès lors leur faire un enfant dans le dos. La ficelle politique est un peu grosse. Elle a fort peu de chance de passer. Bien sûr, le Conseil fédéral s'est opposé avec constance à toute libéralisation des importations parallèles pour protéger les intérêts florissants de la

branche pharmaceutique. Et la petite brèche faite en faveur des intrants agricoles a fait réagir le lobby pharmaceutique. Mais le collège gouvernemental n'osera pas suivre cette provocation politique ni mettre au vestiaire le principe de la séparation des pouvoirs.

Dans le dossier «Cassis de Dijon», le gouvernement retrouve la majorité libérale qu'il oublie avec les importations parallèles. Mais, une fois de plus, il pratique un suivisme qui contredit son indépendance de façade vis-à-vis de Bruxelles. Depuis tantôt quinze ans, et pour faciliter notre participation au Grand Marché de l'Europe, il adapte progressivement notre législation à celle de Bruxelles. Avec le projet «Cassis de Dijon», même s'ils ne répondent pas aux normes suisses, les produits admis en Europe vont pénétrer librement sur notre marché et faire pression sur les prix. Ce n'est plus l'alignement au cas pas cas, mais l'admission en bloc des règles adoptées par les autres. Autre principe choquant, la réciprocité n'existera pas. Un produit dûment contrôlé et admis en Suisse ne pourra pénétrer en Europe que s'il respecte en tous points les prescriptions européennes. Qu'à cela ne tienne. Pour éviter de discriminer les producteurs suisses on va leur permettre, sur notre marché comme à

l'exportation, d'adopter la législation bruxelloise. Sans qu'ils soient modifiés, une série d'articles de lois suisses, ne seront appliqués par personne. Qui se souciera de cette curieuse application des principes juridiques?

Pour sauver l'honneur de sa souveraineté, et pour donner une chance politique à son projet, le Conseil fédéral entend maintenir quelques particularismes helvétiques. La levée de l'interdiction des phosphates dans les produits de lessive aurait très mal passé. La Suisse est légitimement fière de l'efficacité de sa lutte contre la pollution de nos lacs et nos rivières. Pour reprendre la terminologie européenne, c'est une exception pour la défense d'un intérêt public prépondérant que reconnaîtrait très probablement la Cour européenne de Justice. En revanche, le maintien de l'interdiction d'importer des peaux de chiens et de chat n'est pas une grande cause nationale digne de protection.

Les organisations suisses de consommateurs qui jalouent par ailleurs la plus large protection dont bénéficient les Européens, s'en prennent vigoureusement à la suppression, dans le projet «Cassis de Dijon», de quelques réglementations helvétiques plus contraignantes comme l'obligation d'apposer sur les oeufs la mention «élevage en batterie». Indignation

superflue. Pour de simples raisons commerciales, producteurs et distributeurs étiquetteront visiblement les

œufs de poules élevées au sol. Si le principe de l'alignement sur Bruxelles ne semble plus choquer grand monde, la liste

des exceptions à cet alignement va mobiliser toutes les énergies et alimenter toutes les controverses.

Une autre manière de prendre le pouls de l'opinion

Un sondage délibératif sur l'avenir de l'Europe montre l'importance de l'information et du débat

Jean-Daniel Delley (2 novembre 2007)

Aucun sondage d'opinion n'avait pu détecter les prémisses de Mai 68 en France. Même parmi les ouvriers, le taux de satisfaction exprimé ne permettait pas de prévoir la grève générale qui suivit la révolte estudiantine. Serge Mallet, un sociologue du travail, auteur notamment de *La nouvelle classe ouvrière*, expliquait alors que la seule administration d'un questionnaire ne suscitait que l'expression superficielle des opinions, des opinions souvent influencées par le discours dominant. Seuls des entretiens approfondis – une technique utilisée par Mallet dans les entreprises – font émerger les préférences et les opinions stables et personnelles.

Une récente expérience réalisée au niveau européen vient confirmer l'analyse de Mallet. S'inspirant d'une démarche

déjà bien éprouvée, le *think tank* Notre Europe, créé en 1996 sous l'égide de Jacques Delors, a organisé un sondage délibératif. Dans un premier temps, un échantillon de 3700 personnes dans les 27 pays de l'Union européenne a été soumis à un sondage téléphonique portant sur l'emploi, les retraites, le libre-échange, l'élargissement de l'Europe, le rôle accru de l'Union par rapport aux Etats membres. Puis 362 personnes, choisies aléatoirement dans ce premier échantillon, ont été réunies deux jours durant à Bruxelles. En petits groupes, elles ont pu débattre des problèmes évoqués dans le questionnaire. Ensuite, au cours de trois séances plénières, elles ont pu interroger des fonctionnaires de l'Union, des scientifiques et des politiciens. A la suite de quoi le questionnaire initial

leur a été à nouveau administré. Cela rappelle ces débats contradictoires autour d'une «*motion*» sur laquelle l'assistance est appelée à voter, avant et après, en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis.

Sur presque tous les sujets, l'évolution des opinions est significative.

L'expérience montre la faiblesse de la démocratie instantanée basée sur les sondages. L'exercice de la démocratie implique à la fois une opinion forgée sur la base de connaissances solides et un débat qui, par l'échange d'arguments, permet de vérifier la solidité des points de vue. On est loin des micro-trottoirs et autres sondages express dont raffolent aujourd'hui les médias.

Compensations écologiques du CO₂: le règne des magiciens

Comment distinguer les bons et les mauvais projets

Invité: Chaïm Nissim (31 octobre 2007)

Le monde est plein de charlatans qui exploitent la bêtise humaine. Qui n'a pas dans sa vie rencontré un escroc, qui a profité de sa détresse ou de son ignorance pour le rançonner? L'histoire de la crédulité humaine et insondable, elle remonte jusqu'aux profondeurs de nos cerveaux limbiques.

Les compensations écologiques n'échappent pas à cette règle. Pour y voir plus clair, nous nous sommes attelés avec sérieux et application à examiner ces certificats, avec quelques amis constitués en association *Noé 21*, et nous sommes en train de mettre sur pied une méthode d'évaluation. Il existe de nombreuses sortes de certificats: en prenant un billet d'avion par exemple, vous pouvez choisir de payer un surcoût, qui va financer un projet de réduction du CO₂, disons un projet de bio-méthane dans une porcherie au Chili. De même, pour pouvoir construire de nouvelles centrales à gaz, les électriciens suisses et le Conseil fédéral nous proposent de compenser intégralement leurs surplus émissions, en achetant de ces fameux certificats de compensations verts, 30% à l'étranger, où ils sont moins chers, et 70% en Suisse même. Or tous les certificats n'ont pas la même valeur, certains sont carrément bidon, juste faits pour donner bonne conscience aux gogos qui les achètent. Les estimations varient, mais en gros la plupart des experts s'accordent à dire que seuls

50% des certificats sont véritablement additionnels, c'est-à-dire véritablement efficaces. Une compensation véritable devrait donc tenir compte de ce facteur, et les certificats devraient donc être deux fois plus nombreux que ne le propose le Conseil fédéral. Faute de quoi nos émissions totales continueraient à augmenter et la planète ne s'en remettrait pas.

Je ne veux pas aborder ici les aspects techniques. Sachez simplement que les CER (*Certified Emission Reduction*) sont contrôlés par le bureau exécutif de l'UNFCCC (*United Nations Framework Convention for Climate Change*, c'est l'organisme qui gère le traité de Kyoto) et que les VER (*Verified Emission Reduction*) ne le sont pas. Mais cela ne signifie hélas nullement que les CER sont tous sérieux, ni que les VER soient tous bidon, ce serait trop simple!

Deux exemples pour illustrer le propos.

Une usine de jus de citron en Afrique du Sud

Pour éplucher les citrons, cette usine utilise de la vapeur fournie par combustion du charbon provenant d'une mine proche, au prix d'un important dégagement de CO₂, le charbon étant le plus polluant des trois combustibles fossiles.

Des ingénieurs (suisses!) de *South Pole Carbon Asset*

Management Ltd qui sont venus sur place ont remarqué une scierie à 8 km de l'usine, aux abords de laquelle d'énormes tas de copeaux de bois et de poussière de bois s'accumulaient. Lorsque ces tas montaient à plus de 4 mètres, ils partaient en décomposition méthane (CH₄, décomposition anaérobie, ils s'étouffent faute d'oxygène). Or le méthane a un facteur GWP (*Global Warming Product*) de 21, ce qui signifie que chaque molécule de méthane nuit au climat autant que 21 molécules de CO₂.

Les ingénieurs ont alors simplement utilisé les copeaux de bois de la scierie à la place du charbon pour produire la vapeur. Ce faisant, ils ont réduit à zéro les émissions de méthane, ainsi que les achats de charbon. Deux sources d'économies intéressantes. Ils ont pu obtenir ainsi 100'000 CER grâce à ce projet (l'équivalent de 100 000 tonnes de CO₂ économisées par an) qu'ils ont revendus à la Coupe du monde de foot, en 2006 en Allemagne, pour ses compensations écologiques. Voilà un exemple de bon projet, labellisé «*gold standard*» d'ailleurs.

Une usine de HFC₂₃ en Chine

Le protocole de Montréal a banni l'emploi des CFC comme gaz réfrigérant pour les frigos. Les Occidentaux ont dû développer des produits moins nocifs pour la couche d'ozone. Les Chinois et les Indiens, eux,

ont obtenu le droit d'utiliser pendant encore 20 ans des substituts un peu plus nocifs, mais moins chers à produire, les HCFC22.

Or ces HCFC22 présentent un gros problème. Le processus de fabrication entraîne le dégagement d'un sous-produit, appelé HFC23, extrêmement nocif pour l'effet de serre puisque son GWP est de 11700! (Comparer avec le méthane ci-dessus qui a un GWP de 21). Il est donc impératif de brûler ce sous-produit à haute température pour s'en débarrasser, autrement notre atmosphère ne le supporterait pas. Il s'est avéré que brûler ce sous-produit est extrêmement rémunérateur, vu son GWP élevé. Le four qu'il faut installer est bon marché, et les molécules à brûler sont très toxiques, donc les brûler peut

rapporter de très nombreux CER. Tellement rémunérateur que de nombreuses usines se sont construites en Chine, ou ont été agrandies uniquement pour brûler le sous-produit et encaisser l'argent des CERs. Un scandale a éclaté l'année dernière, lorsque le *New York Times* a révélé au grand jour la supercherie. Depuis, le gouvernement chinois a décidé de taxer lourdement ces CERs, mais le problème n'est toujours pas résolu, et il existe une banque londonienne, CCC (*Climate Change Capital*), qui fait encore de juteux bénéfices avec ce commerce lucratif... et complètement inutile pour lutter contre l'effet de serre.

* * *

Je pourrais encore vous parler d'un projet brésilien dans lequel des eucalyptus

transgéniques à pousse rapide sont plantés pour fournir du charbon de bois. Ils poussent en 7 ans à leur taille adulte, une monoculture qui n'a rien d'écolo, de plus elle chasse les Indiens de leurs forêts....

Des magiciens veulent nous vendre de la poudre aux yeux, ils essayent de surfer sur la vague climatique, profitant de notre crédulité et de notre ignorance. Mais il faut le dire, tous les projets de compensations écologiques ne sont pas bons, il est temps de structurer un peu ce marché, qui est pour l'instant un patchwork de qualité très diverse, sinon la planète va s'enfoncer dans la crise écologique la plus profonde de son histoire. C'est à cela que s'attelle l'association *Noé 21*, avec d'autres.

Terrains vagues

Un nouveau livre de Jérôme Meizoz

(1er novembre 2007)

Il est des locutions qui, hors de tout contexte, choisies comme titre, se rechargent de sens: Mouvement perpétuel, Echappée belle, etc. De cette sorte et de cette famille: Terrains vagues.

La formule est connotée surréaliste. Elle a inspiré Jérôme Meizoz qui, après Destinations païennes (2001) et Les Désemparés (2005), est attiré par ces lieux physiques ou psychiques délaissés, à

l'abandon, où, dit-il, quelque chose attend et se prépare.

DP publie en bonnes feuilles un bref récit tiré de cet ouvrage.

Le chef parle

Tout retourne au calme, le chef a pris la parole. Comme une coupe, un calice, il la tient des deux mains. Gestes de conviction qui laissent voir des ongles réguliers, des doigts

fins dépourvus de cicatrices. Le chef parle. Les mots sortent un à un comme des blocs, et se disposent dans l'air sans heurts. Des parois légères s'élèvent, se rejoignent, des voies se dégagent de sa diction. Il sourit légèrement, tout à la satisfaction de se savoir reconnu comme tel. Il dicte donc, et le monde s'ordonne. Le chef parle. Lisse, sa peau. Bref et soigné, son cheveu. Tout cherche à inspirer le calme et la confiance. Il parle

comme à l'abri des choses, sans exercer apparemment sur elles aucune violence ni contrainte. Malgré la fournaise au-dehors et la sueur dans notre dos, sa chemise reste fraîche. Un monde climatisé se dessine, projets, décisions ou visions d'avenir.

Quand il parle, le chef regarde au loin, et de haut les obstacles, les pesanteurs, les dérisoires limites matérielles. De son nid d'aigle, tout semble aplani, simplifié.

Le monde en une formule s'abolit et renaît.

Il faut que nous soyons charmés, puis rassurés. La parole suture, recoud le tissu des choses imparfaites.

Ce qui blesse est désamorcé. Ce qui manque, donné en abondance.

Nous voudrions retourner à nos travaux et garder cette certitude, apercevoir encore la voie, la beauté des objets

nommés, promis.

Mais à peine sortis de la pièce spacieuse où le chef parlait devant une immense toile, une huile représentant trois voiliers sur les flots, nous voilà accablés de chaleur, d'une sournoise fatigue.

Les projets deviennent soucis, les voies se font tortueuses.

A défaut de ces eaux calmes, il nous faudrait une sagesse gaillarde, mais où la trouver sinon dans d'autres images?

Le pêcheur vide les poissons fraîchement pris à la mer.

Leurs entrailles se répandent dans l'eau, roses et irisées, immédiatement dévorées par le sel et des nuées d'organismes.

Ses mains mangées d'arthrose restent gourdes au bout de ce corps déployé, tout cuit de trop d'années sur la barque.

Il prépare les poissons, les dépose dans des sacs de plastique effilochés. De ses gros doigts, il tente d'écrire un

prix sur le carnet de comptes. Mots rares, juste des signes de tête aux acheteurs.

Le drap des syllabes une fois retiré, le monde revient, nu et douloureux. Trop net, avec ses infirmités drôles, et de part en part avarié.

Impossible de trouver le geste machinal et juste du pêcheur.

Nous essayons de répéter en silence les mots du chef, mais ils restent sans effet.

Sans doute que le carrosse s'est citrouillé.

Il va falloir rentrer par les prés, et subir encore la flagellation des herbes.

Jérôme Meizoz, Terrains vagues, © L'Aire, novembre 2007, 27 CHF, ISBN 2-88108-833-3

Disponible en librairie dès novembre ou sur commande chez l'éditeur: editionaire@bluewin.ch